

PS 268 - Accompagner en psychomotricité les femmes victimes de VPI - Violences entre Partenaires Intimes

Dates :

Du 11 au 12 juin 2026

2 jours - 14 heures

PRÉVENTION / RÉSILIENCE /
SANTÉ MENTALE

Pré-requis : Cette formation s'adresse à tous les professionnels inscrits au Répertoire Partagé des Professionnels intervenant dans le système de Santé - RPPS

Les violences entre partenaires intimes concernent aujourd'hui 1/3 des femmes. Ces violences ont de nombreuses répercussions sur la santé des personnes qui les subissent : répercussions physiques, psychiques, sociales, psychiatriques, etc. A contrario, nous retrouvons peu d'informations sur la séméiologie psychomotrice et les troubles psychomoteurs pouvant être observés chez les femmes victimes de violences conjugales. C'est dans l'optique de faire progresser le parcours de soin de ces femmes que cette session forme à leur prise en charge spécifique où la psychomotricité, de par son paradigme, constitue un apport dans leur accompagnement.

Référente handicap :

Les personnes en situation d'handicap seront accompagnées par Séverine BEKIER
sbekier@isrp.fr

Modalités et délai d'accès :

se reporter au catalogue des formations

Contacts :

01 58 17 18 63
01 58 17 18 58
formationcontinue@isrp.fr
www.dpc.isrp.fr

MÉTHODES MOBILISÉES & CONTENU

Perfectionnement des connaissances théoriques :

- Les violences conjugales, définitions, descriptions & chiffres clés.
- Les différents impacts des violences conjugales sur la santé de la victime.
- L'impact des violences conjugales sur les fonctions psychomotrices.
- L'accompagnement en psychomotricité pour les femmes victimes de violences conjugales.
- Le dépistage des violences conjugales et le questionnement systématique.
- La rédaction d'Informations Préoccupantes - IP - ou de signalement.
- Le travail en réseau.

Mise en situation pratique, notamment par des jeux de rôles :

- Entraînement au questionnement systématique et réflexions autour de comment l'intégrer à son anamnèse.
- Utilisation d'outils supports dont le violentomètre.
- Réagir face au témoignage d'une femme victime de violences conjugales.

Temps d'analyse des pratiques professionnelles :

Analyse clinique collective de cas clinique variés pour élaborer des séances de psychomotricité adaptées à la diversité des victimes.

Bibliographie internationale récente

OBJECTIFS - COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Contribuer au dépistage précoce des violences conjugales
- Accompagner en psychomotricité des femmes victimes de violences conjugales

Plus de détails concernant les objectifs, les méthodes pédagogiques et leur progression, seront transmis dans le planning détaillé.

TARIFS

Prise en charge employeur ou FIFPL : **580€**

Prise en charge personnelle : **487€**

Tuteur d'alternance ou maître de stage d'un étudiant ISRP pendant l'année universitaire en cours & Prise en charge employeur ou FIFPL : **290€**

Tuteur d'alternance ou maître de stage d'un étudiant ISRP pendant l'année universitaire en cours & Prise en charge personnelle : **174€**

Ancien étudiant ISRP (tarif applicable uniquement dans le cas d'une prise en charge personnelle) : **377€**

Interventions :

Mathilde MONTTOYA,
psychomotricienne DE, TE/MIP
Coordinatrice de la formation

Emma FON, psychomotricien DE



MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'auto-évaluation des connaissances et des compétences acquises se fait par comparaison des réponses à deux questionnaires remplis au début et à la fin de la formation.

Résilience

Information
préoccupante

Vécu corporel
de la violence
Dépistage